

Journée internationale des veuves (JIV) 2018/Sensibilisation à l'Université Omar Bongo (UOB), hier

Faire des étudiants des relais dans la lutte contre la spoliation

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

En tant que futurs cadres du pays, il est apparu important à la Fondation Sylvia Bongo Ondimba, qui associait cette année la chaire Unesco et l'UOB dans le combat contre ce phénomène dévalorisant, d'impliquer les étudiants, notamment ceux des facultés de droit et d'anthropologie, compte tenu de leurs qualités de concepteurs, demain, des cadres normatifs et baromètres d'étude des sociétés et des cultures.

DANS le cadre de la commémoration dans notre pays de la Journée internationale des veuves (JIV), édition 2018, la Fondation Sylvia Bongo Ondimba

pour la famille (FSBO) a organisé, mercredi dernier, à l'école Ruban vert, une conférence-débat avec un ensemble de spécialistes de divers domaines d'activités.

But de la démarche, évaluer la mise en œuvre du système de protection des conjoints survivants et élaborer des perspectives. Les festivités se sont poursuivies, hier, à l'Université Omar Bongo (UOB), où il s'agissait, cette fois-ci, pour les étudiants d'entrer en scène et de participer pleinement à la sensibilisation à la spoliation des veuves, ce phénomène dévalorisant qui prend de l'ampleur dans notre pays. En dépit de toute la législation en vigueur. Prospectus et rubans mauves en main, et le discours bien élaboré, ceux-ci s'adressaient-ils, hier durant toute la jour-



Photo : Frédéric Serge Long

Les officiels et les étudiants de droit et d'anthropologie au terme de la journée de sensibilisation à l'UOB.

née, à leurs condisciples et à tous les visiteurs de l'institution, en les invitant à une prise de conscience et en attirant leur attention sur une réalité que plusieurs personnes négligent malheureusement, mais qui brise pourtant des vies et des générations. En tant que futurs cadres

du pays, il est apparu important à la FSBO, qui associait cette année la chaire Unesco et l'UOB dans le combat, d'impliquer notamment les étudiants des facultés de droit et d'anthropologie, compte tenu de leurs qualités de concepteurs, demain, des cadres normatifs et de ba-

romètres d'étude des sociétés et des cultures.

Le Pr Patrick Mougouama-Daouda, spécialiste de l'histoire et de l'anthropologie linguistique du Bantu, affirme qu'il s'agit là d'un sujet qui touche la société entière au plus haut point. Et comme l'université est un relais important dans la sensibilisation, il était normal de la mettre à contribution dans le maintien de la flamme. Pour sa part, Simone Mensah, vice-présidente de la FSBO, indique que le plaidoyer mené depuis près de 8 ans déjà, les études et les enquêtes de terrain réalisées ont permis d'intensifier la lutte contre le phénomène de la spoliation. Même si des blocages et des pesanteurs de diverse nature persistent encore.

Le meilleur est de tout de même à venir.

Droits des veuves/Trois question à...

...Jean Daniel Edou Obame : " Cette impulsion de la première dame doit nous servir de ferment en vue d'asseoir un environnement favorable pour les veuves "

Propos recueillis par F.S.L.
Libreville/Gabon

Revenant sur le bilan d'étape de cette journée instaurée sous l'impulsion du Gabon, le directeur général adjoint de la Protection de la veuve et de l'orphelin apporte un éclairage sur la manière dont les procédures en matière de succession doivent être menées. Non sans inviter les veuves et les veufs à revendiquer leurs droits quand il le faut, pour faire reculer la spoliation dans notre pays.

L'union. Voici sept ans déjà qu'a été adoptée à la tribune des Nations unies, sous l'impulsion de la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, et de la diplomatie gabonaise, la Journée internationale des veuves. Quel bilan d'étape peut-on faire pour le cas du Gabon concernant cette lutte pour les droits des veuves ?

Jean Daniel Edou Obame : "En ce qui concerne le bilan, nous pouvons tout simplement dire que le cadre normatif a été considérablement amélioré, avec la modification de la deuxième partie du Code civil. Ce n'est pas rien, mais tout le mérite revient à la première dame, Sylvia Bongo Ondimba qui, grâce à son courage et à sa détermination, a su mobiliser les énergies au niveau national et convaincre l'Assemblée générale des Nations unies à l'unanimité, pour adopter la résolution qui institue la Journée internationale des veuves (JIV), commémorée tous les 23 juin. C'est une fierté pour le Gabon. Et je crois sincèrement que cette impulsion de la première dame doit nous servir de ferment, en vue d'asseoir un environnement favorable pour les veuves dans notre pays".

Le parcours administratif et juridique de la veuve reste un casse-tête. Les procé-



Photo : Frédéric Serge Long

Jean-Daniel Edou Obame, directeur général adjoint de la Protection de la veuve et de l'orphelin : "Le parcours juridico-administratif n'est pas un casse-tête en tant que tel aujourd'hui".

dures pour que la veuve puisse rentrer définitivement dans ses droits sont-elles allégées depuis la création de la journée internationale qui leur est dédiée ? Et avez-vous l'impression que les veuves dénoncent plus facilement les mauvais traitements dont elles sont victimes ?

Le parcours juridico-administratif n'est pas un casse-tête en tant que tel aujourd'hui. Tous les obstacles qui existaient ont pu être extirpés. A titre d'exemple, l'acte de décès, une des pièces essentielles dans le déclenchement du processus successoral, est maintenant établi en 3 exemplaires. Le Conseil de famille a été rem-

placé par le Conseil successoral. En somme, l'environnement est meilleur. Mais je pense que l'un des plus grands chantiers à venir est non seulement l'amélioration des acquis (le cadre normatif), mais aussi la vulgarisation des lois et des procédures auprès des familles et certaines administrations impliquées dans le processus. En effet, il arrive parfois que certaines administrations ne soient pas au fait de la modification de certaines dispositions. La vulgarisation de l'information est notre défi pour l'avenir.

Quels rôle, activités et actions votre direction mène-t-elle pour l'amélioration de la situation de la veuve au Gabon ? Et quel(s) messages(s) voulez-vous délivrer à l'endroit des veuves et des veufs ?

Nous les encadrons et les orientons dans leurs démarches. Il arrive parfois que nous soyons présents lorsque se tiennent les conseils successoraux dans les familles. D'une manière générale, nous faisons de la conciliation. Si celle-ci échoue, nous envoyons le dossier au tribunal. Et comme certaines veuves n'avaient pas les moyens pour se payer un avocat ou un huissier de justice, nous prenions en charge ces frais. Aussi, avons-nous une cellule d'écoute qui dispose, pour le moment, d'une ligne téléphonique. A travers cet outil, les usagers peuvent recevoir les orientations et les informations nécessaires pour telle ou telle situation. Nous souhaitons mettre en place une ligne verte, pour permettre au public, de toutes les conditions, de nous joindre. Nous produisons également des supports pour informer et éduquer nos cibles. Les campagnes de sensibilisation ne sont pas en reste, et nous comptons les intensifier. Pour cela, je veux tout simplement dire aux uns et aux autres qu'ils ont les droits et qu'ils doivent les revendiquer. Ils ne doivent plus avoir peur où se taire. C'est à ce prix que nous ferons reculer la spoliation des veuves dans notre pays.

Ici et ailleurs

• Cinéma
Nouvelle direction bicéphale pour la Berlinale

La Berlinale, le festival du film du Berlin, va être dotée, à partir de 2020, d'une direction bicéphale, dont le domaine artistique sera confié à l'Italien Carlo Chatrian, a annoncé, hier, l'association des événements culturels. La direction administrative reviendra à une Néerlandaise, Mariette Rissenbeek, selon un communiqué. Le duo remplacera Dieter Kosslick, 70 ans, en poste depuis 2001 et dont le contrat arrive à échéance en mai 2019. Critique de cinéma, auteur d'ouvrages sur le 7e Art, M. Chatrian (46 ans) est directeur artistique du festival de Locarno depuis 2013.

• Célébrités
Braquage de Kim Kardashian : un nouveau suspect ?
Un des hommes soupçon-



Photo : D.R./L'Union

nés d'avoir pris part au braquage de Kim Kardashian, en octobre 2016, à Paris, n'est plus inculqué pour le vol et la séquestration de la star américaine, a-t-on appris hier de source judiciaire. Déjà remis en liberté en septembre 2017, après huit mois de détention provisoire, François Delaporte a été placé sous le statut plus favorable de témoin assisté pour ces faits, ainsi que pour association de malfaiteurs en vue de ce braquage, a ajouté cette source, confirmant une information de l'hebdomadaire Le Point. C'est l'interpellation, en avril 2018, d'un nouveau suspect qui "a permis d'établir que François Delaporte n'avait pas participé au braquage", selon Le Point.

• Télévision
Les Guignols de l'info tirent leur révérence

"A tchao bonsoir": Les Guignols de l'info, émission satirique culte en France, tiraient définitivement leur révérence sur Canal+, vendredi soir, après près de trente ans à l'antenne de la chaîne cryptée. Sur sa page Facebook, l'émission a donné rendez-vous aux fans pour sa dernière en publiant une bande-annonce dans laquelle plusieurs personnages favoris des téléspectateurs, dont l'ex-président Jacques Chirac, entonnent la chanson "Je suis venu te dire que je m'en vais". Inspirés à l'origine du "Spitting Image" de la chaîne britannique ITV, les "Guignols" se sont imposés comme un programme phare en France au début des années 90.

Rassemblés par F.S.L.